rable qu'on ne peut guère concevoir que rien ne lui ait échappé. Comment se fait-il qu'ayant dépouillé le *De oratore* il n'ait pas noté l'originale inscription pariétaire dont s'amuse Cicéron : LLLMM (*De orat.*, II, 240), qu'il faut interpréter, par allusion à un potin de village : « Lacerat Lacertum Largi Mordax Memmius » ? Comment se fait-il que, relevant chez Suétone (*Aug.*, 15, 2) la mention de la statuette où était inscrit le surnom d'Auguste jeune, *Thurinus*, il ne signale pas la jolie anecdote de *Dom.*, 13, 7, où nous voyons un plaisant inscrire sur l'un des arcs de triomphe prodigués sans compter par l'empereur : *Arci*, c'est-à-dire, si on lit en latin : « Des arcs ! » et si on lit en grec (ἀρκεῖ) : « Suffit ! ».

Comment se fait-il aussi que M. Stein n'ait pas consacré un chapitre aux imitations et pastiches épigraphiques ? Je pense par exemple à la proclamation de Sosie dans l'*Amphitryon* (v. 188 et suiv.) :

> Victores uictis hostibus legiones reueniunt domum
> Duello exstincto maxumo atque internecatis hostibus...
> Imperio atque auspicio... Amphitruonis maxime...
> Vt gesserit rem publicam ductu imperio auspicio suo

ou à celle de *Persa*, 752 :

> Hostibus uictis, ciuibus saluis, re placida, pacibus perfectis,
> Bello exstincto, re bene gesta...

qui rappellent le style de ces « tabulae antiquae, quas triumphaturi duces in Capitolio figebant uictoriaeque suae titulum saturniis uersibus prosequebantur » (Caes. Bassius, *G. L.*, VI, 265) ; ainsi l'inscription de L. Aemilius Regillus rapportée par Tite-Live (XL, 52) :

> Duello magno dirimendo, regibus subigendis
> ... auspicio imperio felicitate ductuque eius...

ou celle de Ti. Sempronius Gracchus (Tite-Live, XLI, 28) :

> ... consulis imperio auspicioque legio exercitusque... Sardiniam subegit ... re publica felicissime gesta..

N'était-ce pas l'occasion à ce propos d'indiquer aussi ce qu'il faut penser du fameux « style épigraphique » ou « lapidaire » qu'on prête aux Romains ? Il y avait là de quoi donner au petit ouvrage de M. Stein plus de portée et d'intérêt.

J. MAROUZEAU.

Sciences historiques.

P. LAVEDAN, *Dictionnaire illustré de la mythologie et des antiquités grecques et romaines* : Paris, Hachette, 1932, 1037 pages, 1015 illustr.

Ce Dictionnaire, en préparation depuis près de vingt ans, avait été conçu d'abord comme devant être un résumé du *Daremberg et Saglio*.

Avec le temps, le plan primitif s'est modifié, si bien que même l'auteur a dû prendre pour règle de ne citer aucun passage du Dictionnaire pris d'abord comme modèle. Le contenu a été sur plusieurs points amplifié : la mythologie a pris une place notable dans la rédaction définitive; les découvertes récentes de la préhistoire y ont reçu accueil[1]. La présentation est en partie nouvelle : aux figures au trait du Daremberg se sont jointes quantité de similigravures qui donnent une allure plus moderne à l'ouvrage[2].

Il est trop facile d'imaginer les services que rendra ce Dictionnaire maniable, quoique notablement développé, scientifique, quoique sans appareil d'érudition. Trop longtemps les bibliothèques de classe dans nos lycées et les séminaires d'étudiants ont été privés de secours pour la connaissance archéologique de l'antiquité; chaque année les Rapports des présidents de jurys d'agrégation déplorent l'ignorance des « realia » qui se manifeste dans l'explication des textes et jusque dans la version latine. Avec cette nouvelle encyclopédie, qui englobe tout ce qui concerne non seulement l'art, mais la vie, les mœurs, les idées, le droit, les institutions, la religion, les élèves seront inexcusables de ne pas parfaire en tous sens leur connaissance de l'antiquité.

C'est, en effet, surtout aux élèves de l'enseignement secondaire et aux étudiants des Facultés qu'a pensé l'auteur en traçant le plan de son ouvrage, en même temps qu'au grand public; il a voulu faire œuvre d'enseignement et de vulgarisation.

Ceci l'a amené à adopter une disposition qu'on critiquera peut-être : il a pris comme têtes d'articles les mots français et non les mots latins ou grecs. Cette résolution est grave : elle nous oblige à une transposition souvent difficile, étant donné que les notions à expliquer n'ont pas toujours de nom qui les exprime avec exactitude dans une langue moderne : qui ira chercher sous *destin* ce qui concerne les *Moires* grecques? sous *nécropole* la mention du *Céramique* athénien? où trouvera-t-on ce qui répond à la notion de la *potestas* romaine? Certaines têtes d'articles étaient peut-être superflues : ce qui est dit sous *montre* pouvait être dit sous *cadran solaire;* ce qui est rangé sous *commune* sera cherché

1. Contradiction curieuse sur ce point entre l'Avertissement de l'auteur, qui se flatte d'avoir fait place à la préhistoire, et la Note des éditeurs, une page avant, qui annonce qu'on l'a laissée de côté « comme n'étant pas spécialement grecque et romaine et comme n'étant encore que très peu classique (!) ». Heureusement, c'est l'auteur qui a raison.

2. La richesse de maintes illustrations, comme celles de l'article *Aphrodite*, fait regretter l'indigence de certaines autres : on s'étonnera de la pauvre figurine étrusque qui est chargée, p. 205, d'illustrer l'article *Centaure*; sous le mot *Croix*, l'absence presque totale de figures souligne la pauvreté étrange de l'article lui-même, où devraient être posées tant de questions importantes d'archéologie et de symbolique.

plutôt sous *municipe*. D'autres font grandement défaut : pourquoi un article *pied* et pas un article *pas*[1] ?

On trouvera que plus d'un article est insuffisant : du *Vertumne* il y a mieux à dire que : « dieu des arbres fruitiers, à Rome » ; est-il possible, à propos du testament, de ne rien dire de la « captatio » ? est-ce pour ménager la pudeur des lycéens que, parlant des *hétairies*, le rédacteur de l'article ne dise mot des *hétaires?*

On regrettera aussi que fassent défaut les explications de mots; en général les mots latins et grecs sont donnés sans justification : qu'avons-nous à tirer d'un article : « *falarique* ou *phalarique*, sorte de javelot » ? Et dans l'article suivant, *Fastes*, comment comprendre le rapport entre les deux emplois du mot dans « jours fastes » et « fastes pontificaux » si l'on ne nous explique pas le mot grammaticalement?

J'aurais un dernier regret à exprimer : la Note préliminaire des éditeurs annonce des indications bibliographiques propres à donner toutes références indispensables. L'Avertissement de l'auteur, plus modeste et plus véridique, nous informe qu' « on a seulement indiqué quelques lectures complémentaires utiles, en se bornant à des ouvrages parus depuis 1920 et faciles à trouver dans les bibliothèques publiques ». On avouera que c'est là un genre de bibliographie insuffisant et presque superflu. Un ouvrage scientifique résumé n'a qu'une manière de se faire pardonner d'être résumé, c'est de fournir sans cesse à ses usagers le moyen de recourir à des ouvrages plus complets. M. Lavedan aurait compliqué un peu la tâche de ses collaborateurs, mais il n'aurait guère alourdi son volume, et il lui eût conféré, outre sa valeur scolaire, une véritable valeur scientifique, s'il eût indiqué seulement les sources auxquelles a été puisée toute cette science concentrée et impersonnelle.

J. MAROUZEAU.

G. SÄFLUND, *Le mura di Roma repubblicana, Saggio di Archeologia Romana* : Lund, Gleerup, 1932, XVI-278 pages.

Il s'agit du célèbre mur « de Servius » : bien des vestiges de ce vieux rempart ont été mis au jour à Rome à différentes reprises; on les a beaucoup étudiés, mais nous manquions d'une étude exhaustive qui mît en œuvre l'ensemble des documents archéologiques et des sources littéraires. Le présent ouvrage est bien fait pour combler cette lacune : on y trouve réunis et bien classés (p. 209-228) tous les textes littéraires ou épigraphiques relatifs aux vieilles fortifications de Rome. D'autre part, l'auteur consacre les pages 1-160 à la description et à l'analyse de tous

1. L'explication du pas figure sous le titre pied, mais elle est inexacte : le *passus*, donné comme un double pas, est en réalité la mesure correspondant à l'envergure des bras en croix.

les vestiges retrouvés : analyse très minutieuse[1] qui, suivant la voie inaugurée par Tenney Frank (*Roman buildings of the Republic*), attache la plus grande importance à la nature du tuf employé et à sa provenance. Toute cette partie documentaire représente un effort considérable, elle sera fort utile : ceux-là mêmes qui n'accepteront pas les conclusions de l'auteur devront lui emprunter les éléments de leur argumentation. Ces matériaux, en effet, sont mis en œuvre de façon très originale :

1° Le titre déjà est révolutionnaire : ce mur, dont on faisait au moins en partie remonter l'origine à Servius Tullius, est pour M. Säflund le mur de la Rome *républicaine*. La Rome des rois n'a pas eu d'enceinte générale, chaque colline était une *unità fortificatoria;* tout au plus un premier agger protégeait-il au nord-est l'ensemble de l'Esquilin. A la suite de T. Frank, on datait sinon de Servius Tullius, du moins du VI^e^ siècle avant J.-C. un certain nombre de fragments construits en *capellaccio* (le tuf du sous-sol même de Rome). M. Säflund les reporte hardiment au I^er^ siècle avant J.-C. ; certains de ses arguments paraissent bien solides[2].

2° La prise de Rome par les Gaulois montre l'insuffisance de ce système de défense. En 378, dix ans après la catastrophe, les Romains construisent une *première* enceinte (Tite-Live 6, 32, 1, fournit la date); ils empruntent à Syracuse des modèles et peut-être même des ingénieurs. Rejoignant ici Tenny Frank, l'auteur attribue à cette enceinte post-gallique les constructions en tuf de Grotta-Oscura[3].

3° Cette enceinte est tombée en ruines au I^er^ siècle : en 88, Sylla réussit sans peine sa « marche sur Rome ». Instruits par ce succès, ses amis relèvent à la hâte le vieux rempart : un texte d'Appien (*Bell. Civ.* I, 66, 303) permet d'attribuer cette *seconde* enceinte aux consuls sullaniens de 87. Elle était très solide ; Marius ne put l'emporter et ne vint à bout de Rome que par le blocus. En feraient partie les vestiges en blocage et ceux en *capellaccio* qu'on datait jusqu'ici du VI^e^ siècle.

4° Le tracé que l'auteur adopte pour sa première enceinte s'écarte sur un point essentiel de celui qu'on a coutume de reproduire : on admet, en général, que le mur s'interrompt entre le Capitole et l'Aventin, laissant la ville dégarnie du côté du Tibre. Divers auteurs cependant

1. L'auteur n'a connu que de seconde main les restes dégagés en 1856 sous le jardin de Sainte-Sabine : il les considère comme « disparus ou inaccessibles » (p. 17); nous les avons retrouvés tout récemment en descendant dans l'un des deux puits qui s'ouvrent au fond de ce jardin.

2. Dans un cas, le rempart en *capellaccio* repose sur des fondations en blocage, qui ne remontent qu'au I^er^ siècle (p. 78); ailleurs on a trouvé des tombes construites en *capellaccio*, datées par leur contenu du I^er^ siècle également (p. 244).

3. Ce tuf provient du territoire de Véies : son emploi est donc postérieur à la conquête de cette ville (395). Lors de l'invasion gauloise, Rome n'avait pas d'enceinte; la construction de ces murs est donc à reporter après 388.

(M. Piganiol notamment) relient ces deux collines par un mur continu qui laisse le Forum Boarium en dehors de la ville. M. Säflund prend le même parti; mais par un tracé original il appuie ce mur au flanc nord-ouest du Palatin.

5° L'enceinte de 87 se confond à peu près avec la première; cependant, M. Säflund suppose qu'elle débordait sur la rive droite du Tibre, protégeant une mince bande de terrain et venant s'accrocher en bastion au sommet du Janicule. Cette hypothèse que nulle trouvaille ne vient appuyer paraîtra, je le crains, bien hasardeuse et sera moins favorablement accueillie que la précédente.

On voit tout l'intérêt de ce bel ouvrage : ajoutons qu'il est luxueusement présenté, sur grand in-8°, la typographie est soignée, l'illustration abondante[1]; il fait honneur à l'Institut suédois de Rome qui inaugure avec lui sa collection d'*Acta*.

H.-I. MARROU.

A. PIGANIOL, *La conquête romaine* (*Peuples et civilisations*, histoire générale publiée sous la direction de L. Halphen et Ph. Sagnac, t. III), 2e édition revue et augmentée : Paris, Alcan, 1930, 526 pages, 50 francs.

Quoique ce soit là une seconde édition, il est impossible de ne pas signaler ce volume où M. Piganiol a rassemblé la substance de toute l'histoire extérieure de la République. Peut-on dire extérieure? Le titre, où il n'est question que de conquête, pourrait faire illusion. On sait qu'aucune période peut-être de l'histoire n'a montré aussi étroitement enchevêtrées les vicissitudes de la politique et celles de l'expansion. C'est ce que laissent voir les sous-titres, qui sans cesse mettent en cause les hommes et les institutions, et aussi ces précieuses récapitulations, où l'auteur dans un raccourci saisissant fait apparaître, en même temps que les étapes de la conquête, les progrès politiques et les développements de la culture.

Une autre originalité de cette période, c'est que l'histoire de Rome est orientée, sinon déterminée, par l'apparition sur la scène du monde des pays offerts à la conquête. De là le parti suivi par M. Piganiol, à mesure que les armées romaines pénètrent chez les nations nouvelles, de faire un retour sur le passé de ces nations et de définir leur état de civilisation. Il y a là plus qu'un procédé d'exposition; il y a une conception historique, celle qui conduit à tenir compte dans l'œuvre romaine de la part qui revient aux peuples vaincus; indication générale d'une série de problèmes dont on devine tout l'intérêt et dont un aspect particulier,

1. Nous n'avons guère qu'un regret à exprimer : la planche I (plan général) eût gagné à être imprimée sur un dépliant; le lecteur qui doit s'y reporter sans cesse aurait pu ainsi l'avoir constamment sous les yeux.

relatif au rôle des Celtes, vient d'être mis tout récemment en lumière par M. Carcopino.

M. Piganiol n'est pas un historien de synthèse, encore moins de manuel. On sait que, sans cesse attentif aux problèmes particuliers, il n'abdique jamais le souci de la recherche personnelle ; aussi ne s'étonnera-t-on pas de voir, dans ce livre si riche d'éléments qui sont du domaine public, chaque fait réinterprété, chaque idée réexaminée par une pensée toujours curieuse, critique et vigilante.

J. Marouzeau.

J. Carcopino, *Sylla ou la Monarchie manquée* : Paris, Artisan du Livre, in-12, 245 pages.

On sait que l'on a confié à M. Carcopino le tome II (133 à 44 av. J.-C.) de l'*Histoire romaine* dans la Collection Glotz ; deux fascicules ont déjà paru ; le troisième est achevé en manuscrit. L'auteur profite de ce travail de longue haleine pour reviser les jugements des modernes en passant les sources antiques où ils ont puisé au filtre d'une critique sans peur. C'est à cette exégèse que nous avons dû le livre sur les Gracques où une interprétation inédite d'un mot d'Appien suffisait à nous donner la clef d'une période. Ce nouveau volume, par contre, est né d'une interprétation d'ensemble de l'épopée syllanienne. La tradition voit en Sylla un patricien égoïste qui jusqu'à cinquante ans vit en dilettante ; brusquement il s'identifie à la noblesse et ne conquiert le pouvoir que pour la servir ; puis, non moins brusquement, il s'efface. Ainsi présentée par Drumann, Mommsen, Duruy, pour ne pas citer les vivants[1], cette carrière apparaissait énigmatique. Relisant avec des yeux neufs l'admirable portrait tracé par Salluste (*Iug.*, 95), M. Carcopino répond : pas d'énigme ; Sylla n'a eu qu'un but, le pouvoir personnel, et s'il a abdiqué c'est que la situation politique l'y a contraint. L'auteur résume son idée dans un sous-titre lapidaire : « la Monarchie manquée », et il prouve.

Après quelques pages sur les débuts tardifs de Sylla, Romain de vieille souche dont la famille était si déchue qu'il ne pouvait compter sur les nobles qui accaparaient les charges, mais seulement sur la guerre et l'argent, on aborde aussitôt le vrai sujet : la dictature de 82. Elle n'a de la magistrature républicaine que le nom, et les anciens ne s'y sont pas trompés ; déjà Cicéron l'appelait *regnum* (*Att.*, 8, 11, 2). Ce pouvoir exceptionnel, Sylla l'a établi sur un vote du peuple, en dehors du Sénat, contre qui il n'hésitera pas à l'exercer. Voyons ses actes.

Ils sont, si on les interprète bien, rien moins que favorables à l'oligar-

1. M. Piganiol, qui seul n'avait pas accepté sans réserves l'interprétation courante, avait écrit cette heureuse formule : « Auguste est, si l'on veut, un Sylla qui n'a pas abdiqué » (*Conquête*, p. 337).

chie. A un Sénat où ne survit plus qu'une centaine de nobles, on adjoint 500 chevaliers, dont on fait ratifier les noms par le peuple; l'entrée dans la curie est assurée par la questure, c'est-à-dire par les scrutins populaires; les censeurs sont supprimés, qui représentaient le mieux l'esprit traditionnel du Sénat et contrôlaient son recrutement; la nouvelle réglementation du *cursus* ne permet plus d'arriver à la préture qu'à trente-neuf ans au lieu de trente-trois, au consulat qu'à quarante-deux au lieu de trente-six; les comices consulaires sont ramenés de novembre à juillet, si bien que six mois durant l'autorité des consuls en charge est contre-balancée par celle des *designati;* la séparation introduite entre magistratures et commandements militaires ne laisse plus aux prétoriens et aux consulaires le temps de s'imposer; si le dictateur écarte les chevaliers des tribunaux, c'est qu'il est plus sûr d'un Sénat qu'il a avili; s'il réduit les pouvoirs des tribuns, c'est que le Sénat avait profité de l'*intercessio* au moins autant qu'il en avait pâti; les terres de l'*ager publicus* ne sont plus réservées aux possesseurs de *latifundia*, mais aux prolétaires et aux colonies de vétérans; enfin une loi somptuaire brime les riches, tandis que le peuple voit la suppression des distributions de blé largement compensée par un tarif du maximum.

Au moment où il met ainsi les nobles en tutelle, le dictateur s'octroie des honneurs surhumains : vingt-quatre licteurs, une garde personnelle, le droit d'effigie. Au cours de son triomphe on l'appelle Sauveur et Père de la Patrie; on crée des *ludi Victoriae Sullanae;* on lui vote une statue équestre en bronze doré qui sera érigée au milieu du Forum avec la dédicace *Felici Dictatori.* Car, comme Octave prendra le surnom d'*Augustus*, il a pris celui de *Felix*, surnom d'un homme divinisé qui malgré son bonheur perpétuel a échappé, grâce à la protection de Vénus, aux représailles de la Némésis. On peut dire que le culte impérial est fondé. Cet être divin ne peut être souillé par la mort et il répudie Metella[1] agonisante. Mais cette décision va être grosse de conséquences.

L'opposition aristocratique, en effet, se rébellait et allait se manifester par exemple dans un procès fameux, celui de Roscius d'Amérie. Ici le livre intéresse au plus haut point les historiens de la littérature, à qui M. Carcopino révèle les dessous de l'affaire. Cicéron est poussé par Messala, qui appartient à la gens Valeria; il a pour collaborateurs à la défense un Scipion et un Metellus (pour les identifications, voir p. 162 et suiv.); de plus son client a trouvé asile chez une Caecilia Metella. M. Carcopino démontre en passant que celle-ci ne peut être la femme de Sylla (La Ville de Mirmont, éd. Budé, p. 70), ni la fille de Metellus Nepos (Havet in *R. É. L.*, 1927, p. 167), mais qu'elle est comme celui-ci l'en-

1. Cousine de Metellus le Pieux, et non sa sœur, comme l'a cru Mommsen.

fant du Baléare, consul en 123; au § 27 il faut lire : *Caeciliam Nepotis* [*sororem, Balearis*] *filiam* et corriger dans le même sens le § 147; c'est elle qui en 90 avait rendu à Rome attaquée par les Marses le secours défaillant de *Iuno Sospita* (§ 27, *antiqui offici*). Ainsi donc le jeune avocat d'Arpinum agissait au nom des Metelli et de leurs amis, qui à travers Chrysogonus visaient son patron; l'acquittement de Roscius marque le divorce entre Sylla et la noblesse.

Et c'est la fin. Pompée s'allie aux Metelli et obtient le triomphe malgré Sylla; les élections consulaires de 79 se font contre Sylla. Il ne reste plus au dictateur qu'à rouvrir les guerres civiles ou à abdiquer. Il abdique. Il se retire en Campanie, sous la protection de ses vétérans; il y vit dans la tranquillité, se consacrant aux vingt-cinq ans de Valeria, sa cinquième et dernière femme, aux exercices de plein air, à l'administration de la région, à ses *Mémoires*. Il meurt subitement, non d'ailleurs dans la pourriture de la maladie pédiculaire, invention haineuse. Les nobles revendiquent contre Lépide qui les trahit la popularité de celui qu'ils avaient évincé dix mois plus tôt et lui font des obsèques nationales; la troupe y participe, comme elle fera ensuite aux funérailles des empereurs. Bientôt après paraissent les *Mémoires* falsifiés par Lucullus *ad maiorem nobilitatis gloriam*.

Comme on le voit, il ne faut pas chercher dans ce volume, riche d'ailleurs en rectifications de détail, une biographie complète de Sylla; elle trouvera place dans la savante *Histoire;* l'auteur ne traite que les points sur lesquels s'appuie — et avec quelle fermeté! — sa démonstration. C'est ici un livre d'idées; pas de fait nouveau important, mais une interprétation nouvelle de faits connus. Je me figure ainsi la genèse de l'œuvre. Un doute : l'abdication de Sylla ne doit pas être inexplicable; une hypothèse : elle lui a été imposée; la conception d'une théorie d'ensemble : Sylla a tenté d'instaurer la monarchie et la noblesse a été tout ensemble son alliée et son ennemie; vérification par les faits essentiels : nature véritable des lois cornéliennes; surnom de *Felix* et ambitions célestes; explication des faits essentiels par les secondaires : mariages, intrigues électorales, etc... Certains feront cette objection que les liens de Sylla et de l'aristocratie ne peuvent être niés. Mais M. Carcopino ne les nie pas; bien au contraire, la façon dont il les met en lumière est un des intérêts de l'ouvrage. Les non-spécialistes ne retiennent guère de cette période troublée que de grands noms, les Gracques, Marius, Sylla; pour eux autour de ces protagonistes vit une noblesse anonyme. Or, justement, cette noblesse mal connue, M. Carcopino l'étudie patiemment, il discute les filiations, les âges, les unions, tâche malaisée au milieu de tous ces noms qui se répètent; il lui rend un état-civil. Et l'on comprend alors quel a été son rôle décisif. Sylla pendant son consulat voulait se voir con-

fier la guerre de Mithridate; pour cela il a besoin du Sénat et il épouse Caecilia Metella; son but est désormais le pouvoir personnel qu'il croit seul capable de régler le « problème mondial de l'unité romaine »; son alliance avec l'oligarchie n'a été qu'un moyen. Lorsque les aristocrates ont compris que le dictateur ne travaillait pas pour eux, mais pour lui, ils se sont tournés vers Pompée et grâce à ce nouvel allié ont mis fin pour un temps au pouvoir d'un seul. La tentative de Sylla, comme celle de César, n'est qu'une répétition générale; c'est Octave qui, cinquante ans plus tard, réalisera leur rêve commun. C'est qu'alors l'aristocratie n'aura plus la force de résister. Sylla, lui, est parti, parce qu'il n'a pas voulu de nouvelles hécatombes pour une œuvre qui n'était pas mûre. Un livre qui éclaire avec une pareille maîtrise le but de Sylla et les raisons de son échec, qui anéantit de si solides légendes, est un grand livre.

M. DURRY.

G.-P. BAKER, *Tiberius Caesar* : New-York, Dodd, Mead & Co, 1929, 322 p., in-8°.

Frank Burr MARSH, *The reign of Tiberius* : Oxford, University Press, 1931, 335 p., in-8°.

Les essais de réhabilitation de Tibère relèvent, dans les pays d'outre-mer, d'une tradition presque séculaire. Pour ne parler que de la plus récente période de l'exégèse tacitienne, si c'est à Sievers que revient le mérite de la première tentative critique importante en faveur du prince méconnu (*Tacitus u. Tiberius*, Progr. d. Realschule des Johanneums. Hamburg, 1850-1851; suivi de près par Duruy, *De Tiberio imperatore*. Paris, 1853; il faut ajouter que *A plea for the Emperor Tiberius* de W. Ihne, publié dans les *Proceed. of the Lit. and Philos. Soc. of Liverpool*, est de 1856). Depuis, en Angleterre comme aux États-Unis, les efforts de cette sorte se sont renouvelés à intervalles presque réguliers. E.-S. Beesly, S.-B. Gould, J.-C. Tarver, N. Douglas, Th.-S. Jérome, O. Kuntz, M.-P. Charlesworth — d'autres encore — ont successivement livré bataille à Tacite pour une cause qu'ils croyaient juste. Avec quel succès, on s'en rend un peu compte, rien qu'en considérant leur nombre. Il y a, en vérité, dans ces contributions, dont la plus précieuse est sans doute celle de Th.-S. Jerome (*The Tacitean Tiberius. A study in historiographic method*, Class. Philology, VII, 1912, p. 265-292, *Tacitus on Tiberius*, in *Aspects of the study of Roman history*. New-York, 1923, p. 319-380) et la plus fantaisiste celle de O. Kuntz (*Tiberius Caesar and the Roman Constitution*. Seattle, 1924), du bon et du mauvais; du mauvais surtout : un manque d'information regrettable, qui fait qu'on retrouve en chacune d'elles des choses souvent dites auparavant; une liberté à l'égard

des sources quelque peu surprenante pour un continental; enfin, un parti pris, qui n'a d'excuse que le grand amour de leurs auteurs pour celui qui fut tant haï. Après cela, si on rencontre encore de la résistance à accepter des résultats ainsi obtenus (les plus récentes histoires de l'Empire le laissent bien voir), il me semble que c'est assez compréhensible.

On se serait du moins attendu à ce que cette expérience ne fût pas perdue. Tant d'efforts demeurés vains auraient pu induire les nouveaux défenseurs de Tibère à plus de rigueur scientifique. Il n'en est rien, hélas! Le livre de M. Baker accuse tous les défauts de ceux de ses prédécesseurs et quelques-uns qui lui sont propres. A commencer par la manière dont il est conçu. On ne saurait dire, en effet, si c'est une œuvre d'histoire que l'auteur a voulu écrire, ou une vie romancée. De la première, *Tiberius Caesar* a l'ordonnance, le souci de la chronologie, l'abondance de détails, les cartes, — jusqu'à l'index; mais, par le manque de tout appareil, par ses affirmations incontrôlables, par ses inexactitudes, par son ton, enfin, il se rattache encore plus à la simili-littérature de genre biographique qui sévit de nos jours un peu partout.

Il n'est pas aisé, dans ces conditions, d'en rendre compte d'une manière équitable. On risquerait, en s'y attachant de trop près, d'accorder à certaines affirmations beaucoup plus d'importance que ne leur en octroie l'auteur lui-même. Faut-il, par exemple, s'émouvoir vraiment du procédé cavalier par lequel, en rapprochant deux textes sans rapport aucun[1], M. Baker en tire des précisions à nous autres inconnues?

Faut-il discuter la valeur de la suggestion (p. 65, note 1) selon laquelle la véritable source des chapitres « scandaleux » de Suétone serait la lettre de Julie à son père, mentionnée par Tacite, *Annales*, I, 53? Faut-il encore demander sur quoi l'auteur fonde la conviction qui le fait soutenir que, lors de son élévation au rang de co-régent, Tibère aurait reçu la puissance tribunicienne *à vie* (p. 126); que, durant son règne, il aurait mené une politique d'encouragement du parti des *populares* (p. 171); que le soulèvement tenté par l'esclave Clemens aurait été

1. Suet. *Aug.* 51 : « ... Iunium Nouatum et Cassium Patauinum e plebe homines alterum pecunia, alterum leui exilio punire satis habuit, cum ille Agrippae iuuenis nomine asperrimam de se epistulam in uulgus edidisset, hic conuiuio pleno proclamasset neque uotum sibi neque animum deesse confodiendi eum ». — *Tib.* 13 : ... « in tali statu biennio fere permansit, contemptior in dies et inuisior, adeo ut imagines eius et statuas Nemausenses subuerterint ac familiari quondam conuiuio mentione eius orta extiterit qui Gaio polliceretur, confestim se, si iuberet, Rhodum nauigaturum caputque exulis (sic enim appellabatur) relaturum. » — Baker, p. 84 : « ... The culminating point was reached (il s'agit de la haine publique envers Tibère, durant son séjour à Rhodes) when at a dinner party at which Gaius Caesar was present, one of the guests, Cassius Patauinus, arose and expressed his readiness and his willingness to stick a knife into Augustus, and finally offered to go to Rhodes and bring back the head of Tiberius. »

appuyé par « des sénateurs, des chevaliers et même des membres de la famille impériale » (p. 213)? Faut-il faire observer qu'il n'y a jamais eu un Asinius Gallus Saloninus (p. 137)? Que Percennius, bien qu'on l'ait souvent répété, n'a pas été, dans sa vie civile, « an organizer employed to arrange and lead theatrical claques » (p. 147. Cf. S. Reiter, *Vom « chef der claque » Percennius*, Berl. Phil. Woch., 1918, p. 358-360)? Que, loin d'être un « nonsense » (p. 153), les démarches de Drusus auprès du Sénat à l'occasion de la révolte des légions pannoniennes étaient parfaitement justifiées par le droit public de l'époque (cf. Th.-A. Abele, *Der Senat unter Augustus*. Paderborn, 1907, p. 18-21)? Soutenir avec Suétone, *Tib.*, 26, 2, que Tibère « called himself *Augustus* only in foreign correspondance » (p. 166) est une erreur assez répandue, mais quand même une erreur (cf. Dessau, *Gesch. d. röm. Kaiserzeit*, II, (1926), p. 3 et note 2). Il y a un peu plus de trente ans que M. Columba a montré ce qu'il fallait penser de la motivation tacitienne du procès de Cremutius Cordus (p. 236. Cf. *Atene e Roma*, 1901, col. 361-382). Et pourquoi donc M. Baker écrit-il régulièrement *breviarium* (p. 136 et suiv.) au lieu de *breviarium imperii?*

L'œuvre de M. Baker ne semble pas pouvoir se justifier, sinon par la prédilection marquée de l'auteur pour les hommes illustres (il est également l'auteur d'un livre sur Sylla et d'un autre sur Hannibal). Ce n'est pas la première fois qu'on a à déplorer les suites fâcheuses d'une grande célébrité.

— Il faut se hâter de le dire, le livre de M. Marsh est d'une autre classe. Professeur d'histoire ancienne à l'Université de Texas, connu par un ouvrage sur la crise qui mit fin à la République (*The founding of the Roman Empire*, 2e éd. Oxford, 1927), l'auteur de *The reign of Tiberius* est un homme du métier. Son ouvrage, auquel il avait préludé par une série d'articles contenant les idées développées aujourd'hui avec plus d'ampleur, représente un effort sérieux pour comprendre et faire comprendre celui dont il expose le règne. Chose d'autant plus méritoire que, malgré l'importance du sujet, aucun travail, jusqu'à ce jour, n'était venu remplacer la seule monographie de caractère scientifique que nous possédions sur Tibère : celle de Tuxen (*Keyser Tiberius*. Kobenhavn, 1896).

On trouve avec plaisir dans *The reign of Tiberius* les qualités qu'on attend d'un historien : information honorable, sinon complète, habitude de manier les textes, objectivité parfaite. Avec cela un esprit critique aigu, qui cherche — et parfois réussit — à présenter les événements sous un jour nouveau. De ce point de vue, les résultats les plus intéressants du travail de M. Marsh me semblent être ses précisions concernant l'attitude de Tibère envers l'aristocratie de vieille souche et la manière dont il envisage la « conspiration » de Séjan.

Parmi les choses qui choquent le plus dans les innombrables « dé-

fenses » du fils de Livie, depuis le temps où l'on se dévoue à sa réputation posthume, il faut certainement compter le zèle qu'on met à lui faire pardonner des fautes qu'il n'a guère commises. Que n'a-t-on pas inventé, par exemple, pour légitimer sa « méfiance » à l'égard des grandes familles ou justifier des persécutions qui n'ont jamais eu lieu? On se doutait bien que la méfiance n'a pas existé en dehors du texte spécieux de Tacite; et M. Ciaceri a bien montré ce qu'il en était des persécutions. Il est bon, néanmoins, que M. Marsh nous fournisse la preuve indiscutable de la persistance du prince à favoriser l'accès des plus hautes dignités presque exclusivement aux candidats de famille consulaire. La statistique généalogique des consuls des années 4 à 37 ap. J.-C., publiée par lui il y a quelques années, dans un article intitulé *Roman parties in the reign of Tiberius* (*Amer. Hist. Rev.*, XXXI, p. 233-250), est, à cet égard, éloquente. Depuis l'adoption de Tibère jusqu'à sa mort, les seules époques où le nombre des consuls d'origine non consulaire ait approché ou dépassé le nombre de ceux de famille consulaire ont été les années 4-9, durant lesquelles il a été absent de Rome, et 16-19, qui correspondent au point maximum d'influence exercée par Germanicus sur les affaires publiques. Le reste du temps, la charge a été presque exclusivement détenue par des personnages de rang consulaire. Il est à noter qu'il ne s'agit pas d'*ordinarii* seulement, lesquels, jusqu'à la mort de Sévère-Alexandre, ont continué à être choisis de préférence dans les familles les plus nobles pour maintenir l'éclat de la dignité éponymique (cf. Groag, *Zum Konsulat in der Kaiserzeit*, Wiener Studien, XLVII, 1929, p. 143-146); mais de *suffecti* aussi, dans la mesure où il nous sont connus. L'intérêt de la constatation n'en est que plus grand : en confirmant d'une manière frappante ce que nous savions par ailleurs de l'attachement de Tibère à la tradition aristocratique, elle suffit à dissiper la légende de la « méfiance » à l'égard des hautes couches du Sénat et fait mieux comprendre bien des particularités de sa politique intérieure.

Également intéressante, bien que moins fermement établie, est la manière dont M. Marsh envisage la « conspiration » de Séjan. Comme l'avait déjà suggéré Gelzer, dont M. Marsh ne semble pas connaître l'article pénétrant (Pauly-Wissova-Kroll, vol. X, col. 478-536. Cf. col. 518), il n'y a pas de raison valable de mettre en doute la sincérité de Tibère, lorsque, dans son autobiographie, il écrivait : *Seianum se punisse, quod comperisset furere adversus liberos Germanici filii sui* (Suét., *Tib.*, 61). En reprenant, sans le savoir, l'opinion de Gelzer (à laquelle, pour ma part, j'adhère pleinement), M. Marsh en tire aujourd'hui toutes les conséquences logiques : il rejette la *communis opinio* d'après laquelle Séjan aurait conspiré le détrônement ou la mort de Tibère et retient comme seule acceptable l'hypothèse d'une machination contre l'héritier présomptif, Gaius. Moins plausibles me paraissent être quelques autres supposi-

tions, que M. Marsh croit pouvoir avancer à ce propos : celle, notamment, d'après laquelle Tibère aurait eu l'intention bien arrêtée de faire de Séjan son successeur. Mais, de ceci, j'aurai peut-être l'occasion de parler ailleurs.

Puisque nous en sommes au chapitre des hypothèses douteuses, il faut dire que celle que je viens de citer n'est pas la seule de l'ouvrage. L'occasion n'est pas propice pour reprendre, comme il le faudrait, la question ardue des sources de Tacite, à laquelle M. Marsh consacre un chapitre, en appendice (« On the whole — conclut-il, p. 266 — I can see no serious reason for doubting that the historical works of Tacitus were based, as they profess to be, on a real and serious study of the sources, both secondary and primary, and that they are the most reliable authority that we possess for the period covered »). Cependant, à propos de la « théorie de Kessler », que M. Marsh discute aussi, pour la rejeter (p. 267-271), il ne sera pas sans intérêt d'apporter au débat un témoignage que l'auteur allemand n'a pas connu, et que M. Marsh ignore également. On sait ce qu'est que cette théorie. Liebenam (*Bemerkungen zur Tradition über Germanicus*, Neue Jbb. f. Phil. u. Paed., 1891, p. 717 et suiv.) et, un peu plus tard, G. Kessler (*Die Tradition über Germanicus*. Berlin, 1905) ont essayé de démontrer que, dans leurs récits des gestes de Germanicus, Tacite aussi bien que Dion ont dû suivre une biographie du prince, composée par quelqu'un de ses compagnons d'armes, témoin oculaire des événements qu'il rapportait. A propos de cette dernière particularité de l'auteur inconnu, désigné dans l'ouvrage de Kessler par la simple lettre H, M. Marsh écrit (p. 270) : « ... In fact the whole account of the mutiny on the Rhine in Tacitus reads as if it had been taken from the report of an eye-witness, but did it therefore come from a biography of Germanicus? Against this we have to set the fact that Tacitus is equally copious of detail and of the names of unimportant persons in his account of the mutiny in Pannonia, and the further fact that *after Germanicus goes to the East we find little or nothing in Tacitus* which was not likely to have been brought out in the testimony given at the trial of Piso. » Or, dans un de ses nombreux articles consacrés à Tacite (*Comment Tacite est devenu historien*, Revue des Deux Mondes, 1901, 3, p. 283, note 1), Gaston Boissier a publié sur le récit du voyage de Germanicus en Égypte (*Annales*, II, 60-61) une lettre de Maspéro, d'un intérêt considérable pour la question qui nous préoccupe, et dont je transcris ici les passages essentiels : « ... Les renseignements sur Canope et sur Hercule, par lesquels le chapitre 60 débute, faisaient, au temps de Tacite, partie d'un fonds commun de notions sur l'Égypte qu'on rencontre chez les auteurs alexandrins ou chez leurs dérivés. Tacite aurait pu les emprunter à vingt ouvrages différents, et ils ne prouveraient pas que

Germanicus eût vu le pays d'autre façon que les touristes ordinaires. Le passage relatif au séjour à Thèbes est, au contraire, caractéristique. Si l'on en doit juger par les monuments, encore existants aujourd'hui, le vieux prêtre qui servit d'interprète montra aux Romains deux séries de monuments qui se rapportent à deux Pharaons différents, mais qui se trouvent dans deux parties fort rapprochées du temple de Karnak : I. Une copie du poème de Pentaouirît, qui contait les exploits de Ramsès II pendant la campagne de l'an V ; les Annales de Thoutmosis III, où étaient énumérées, année par année, les quantités de butin reçues par le temple d'Amon au retour de chaque campagne en Asie... En résumé, ce passage de Tacite reproduit certainement le récit de quelqu'un qui avait assisté à la scène. On pourrait indiquer presque à coup sûr les endroits où Germanicus et sa suite avaient été conduits, ceux où ils s'étaient arrêtés pour recevoir les explications du prêtre, et regarder la muraille où celui-ci déchiffrait ce qu'il leur disait. » La lettre est reproduite également dans le *Tacite* de Boissier (à la page 11, en note), où elle est censée fournir la preuve de « l'attrait » exercé par « les mystères de l'Égypte » sur « l'imagination » de l'historien. Qu'une contribution de cette importance, publiée dans un livre aussi répandu, par un savant rien moins qu'obscur, ait pu rester inconnue à nos deux auteurs, voilà qui est fait pour surprendre.

Ce qui ne l'est pas moins, c'est qu'en rééditant une opinion émise quelque temps avant l'apparition de son livre (*Tiberius and the development of the Early Empire*, Class. Journal, XXIV, 1928, p. 14-27) M. Marsh n'ait pas pris la peine de la confronter avec certains travaux touchant de près à la question, parus depuis. Je veux parler de l'hypothèse selon laquelle, en commençant les *Annales*, Tacite n'aurait eu qu'une idée vague des événements qu'il se proposait de raconter, et que sa documentation se serait faite au fur et à mesure que le travail progressait. A quoi il faut bien répondre qu'un fait récemment mis en lumière semble indiquer le contraire : en examinant la question de la dépendance de Tacite à l'égard du discours de Claude, à propos du beau livre de M. Fabia, M. Carcopino a démontré péremptoirement (*Journal des Savants*, 1930, p. 117 et suiv.) qu'en écrivant l'excursus du quatrième livre sur le mont Caelius (chap. 65) l'historien connaissait à merveille un texte qui ne devait trouver son emploi normal qu'au milieu du livre XI (dans le même sens, Momigliano, *L'opera dell'imperatore Claudio*. Firenze, 1932, p. 12). Et je me demande si, ceci étant acquis, il n'y aurait pas lieu de rapporter à la même source les considérations d'ordre constitutionnel du prologue des *Annales*, dont la ressemblance avec le texte du discours impérial est jugée par M. Fabia « assez frappante » — tout en étant « fortuite » — et que Leo croyait devoir expliquer par l'emploi commun de Tite-Live

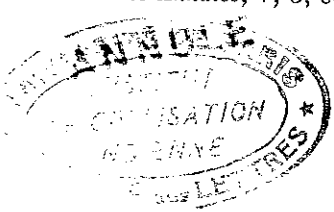
(*Die staatsrechtlichen Excurse in Tacitus'Annalen*, Nachr. v. d. Ges. zu Götting., 1896, p. 194).

Susceptible d'objection est encore l'affirmation, maintes fois répétée au cours de l'ouvrage (p. 7, 277, 280), que Dion a dû suivre des sources différentes de celles de Tacite. M. Marsh estime la chose « easily apparent » ; seulement, cet avis est loin d'être général. En fait, pour expliquer la caractérisation de Tibère, trait pour trait identique dans les deux écrivains, on n'a pas encore trouvé mieux que d'admettre soit la source commune (« ein Schriftsteller von seltener Genialität », ... « der genialste Annalist der Kaiserzeit » : Éd. Schwartz ap. Pauly-Wissowa, III, col. 1717), soit l'utilisation de Tacite par Dion (Jan Bergmans, *Die Quellen der Vita Tiberii* (*Buch 57 der Hist. Rom.*) *des Cassius Dio*. Amsterdam, 1903). Dans un cas comme dans l'autre, M. Marsh devrait bien rabattre un peu de sa belle certitude.

On est obligé d'en dire autant de la mention de Sénèque le Rhéteur comme auteur d'un ouvrage d'histoire, parmi les sources possibles de Tacite (p. 5, 254). Contre la publication de ces *historiae* mentionnées par Sénèque le Philosophe dans un fragment de son écrit *de vita patris*, E. Westerburg (*Lucan, Florus u. Pseudo-Victor*, Rhein. Mus., XXXVII, 1882, p. 48-49) et Alfred Klotz (*Das Geschichtswerk des älteren Seneca*, Rhein. Mus., LVI, 1901, p. 430-442) ont élevé des doutes très sérieux, qui, à ma connaissance, n'ont pas été réfutés jusqu'ici.

Le ton général du livre est sobre, la relation des événements correcte. Je dois cependant observer que la relégation d'Agrippa Postumus n'a pas précédé l'adoption de Tibère, comme il est écrit aux pages 40-41, puisqu'ils ont été adoptés ensemble (Suét., *Aug.*, 65, 1); qu'il n'est pas question dans les *Annales*, I, 78, d'aucune autorisation d'une assemblée provinciale de la Tarraconaise (p. 154, note 4); que Seius Strabo n'a pu mourir préfet de l'Égypte en 20 ou 21 (p. 162) puisque, selon toute vraisemblance, dès l'année 16 sa place était occupée par G. Galerius (Cantarelli, *Un prefetto di Egitto zio di Seneca*, Röm. Mit., 1904, p. 15-22. Cf. Stein ap. Pauly-Wissowa-Kroll, II (2. Reihe), col. 1125-1126); que, d'après une disposition qui remontait à Auguste (Dion, LII, 42, 6), aucun sénateur ne pouvait quitter l'Italie sans la permission du prince : il était donc sans importance que Rubrius Fabatus ait pu ou non justifier sa fuite chez les Parthes (p. 204).

Toujours dans cet ordre d'idées, il faut ajouter que la date traditionnelle de l'exil d'Agrippine a été révoquée en doute par M. Charlesworth (*The banishment of the elder Agrippina*, Class. Rev., XVII, 1922, p. 260-261) pour des raisons tout à fait plausibles; on est d'autant plus surpris de voir M. Marsh s'en tenir aux données de Tacite (p. 185), sans même signaler la contradiction entre les *Annales*, V, 3, et Suétone, *Calig.*, 10.



Enfin, la note par laquelle M. Marsh croit résoudre le problème des affranchis-fonctionnaires sous Tibère (p. 127, note 3 : « Tac. says that Tib. had few freedmen, and none of them was of sufficient importance to be mentioned by name ») est loin d'être suffisante. Nous connaissons par une inscription le nom d'*Antemus... Ti. Caesaris Aug. l(ibertus) a rationib(us)* (C. I. L., VI, 8509 c); nous connaissons par Scribonius Largus (*De conp. med.*, 162) le nom d'*Antheros... Tiberii libertus supra hereditates;* et, quelle que soit l'autorité de Hirschfeld en cette matière, j'ai de la peine à croire que c'étaient là simplement des employés du patrimoine privé (cf. également ce que rapporte Josèphe, *Ant.*, XVIII, 6, 1, sur les cadeaux faits par Agrippa... εἰς τοὺς Καίσαρος ἀπελευθέρους... ἐλπίδι πράξεως τῆς αὐτῶν).

Nous touchons ici à ce qui, à mon avis, constitue le défaut du livre de M. Marsh : il n'utilise pas toutes les sources dont nous disposons. A part un petit nombre d'inscriptions, citées pour illustrer le soin accordé par Tibère à la construction de routes, soigneusement recueillies par Lang, il n'est pas fait usage dans *The reign of Tiberius* ni de textes épigraphiques, ni de papyrus, ni de monnaies, ni de monuments d'aucune sorte. Qu'il suffise de dire que les inscriptions de Gytheion sont rappelées incidemment et que les édits de Germanicus aux Alexandrins ne le sont pas du tout.

Des domaines entiers de la vie sociale, toute l'effervescence religieuse de l'époque restent ainsi en dehors de la sphère des préoccupations de l'auteur, hypnotisé par Tacite. A suivre de trop près l'auteur des *Annales*, il est arrivé à M. Marsh de considérer les choses un peu comme lui : ce qui domine son œuvre c'est encore l'intérêt psychologique. L'histoire n'y gagne pas et nous devons le regretter. Pour Tibère surtout.

D.-M. Pippidi.

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR. — 1932.

PROGRAMME ET PUBLICATIONS DE LA

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES LATINES

La **Société des Études latines**, fondée en 1923 sur l'initiative de M. J. Marouzeau, a pour objet de grouper les personnes qui s'intéressent aux études latines : Français et étrangers, membres des différents ordres d'enseignement, savants, étudiants, humanistes, représentants des diverses disciplines.

Les **séances** de la Société sont consacrées à des communications et discussions sur les sujets les plus variés, touchant la science et l'enseignement du latin.

La Société édite deux séries de publications :

I : REVUE DES ÉTUDES LATINES

La **Revue des Études latines** paraît chaque année en deux fascicules semestriels qui contiennent, outre les *Comptes-rendus des séances* de la Société, des articles scientifiques rangés sous les titres *Rapports et Mémoires*, *Notes et communications*, une *Chronique scientifique et pédagogique* relative aux études latines, un *Bulletin bibliographique* consacré alternativement aux diverses disciplines, et un *Bulletin critique* où sont recensés les ouvrages récemment parus.

La Revue est envoyée gratuitement aux membres de la Société des Études latines (cotisation annuelle : 30 francs ; cotisation perpétuelle : 700 francs).

Les collectivités, Bibliothèques, Sociétés, Revues, etc., peuvent s'abonner auprès de l'éditeur, au prix de 45 francs pour la France, 60 francs pour l'étranger.

II : COLLECTION D'ÉTUDES LATINES

La **Collection d'études latines** comprend deux séries où ont paru à ce jour les ouvrages suivants :

A. Série scientifique

I : J. Marouzeau, *La linguistique et l'enseignement du latin*, 10 francs.
II : A. W. de Groot, *La prose métrique des anciens*, 10 francs.
III : P. Faider, *Répertoire des index et lexiques d'auteurs latins*, 10 francs.
IV : A. Guillemin, *Pline et la vie littéraire de son temps*, 18 francs.
V : M. G. Nicolau, *Les origines du cursus*, 18 francs.
VI : A. Fretté, *Essai sur la structure dramatique des comédies de Plaute*, 10 fr.
VII : A. Guillemin, *L'originalité de Virgile et la méthode littéraire antique*, 20 fr.
VIII : P. Faider, *Répertoire des éditions de scolies et commentaires*, 10 fr.
IX : P. Perrochat, *Recherches sur la valeur et l'emploi de l'infinitif*, 30 fr.
X : Id., *L'infinitif de narration en latin*, 15 fr.

B. Série pédagogique

I : J. Marouzeau, *La prononciation du latin*, 25 pages, 6 francs.
II : J. Marouzeau, *La traduction du latin*, 10 francs.

BULLETIN D'ADHÉSION A LA SOCIÉTÉ

à adresser à M^lle^ *S. Roosenburg, trésorière*, 6, rue Marié-Davy, Paris (XIV^e^)

Je, soussigné, *nom et prénom :* .....

titre ou profession : .....

adresse : .....

demande à adhérer à la Société des Études latines, et à recevoir la Revue à dater du 1^er^ janvier 193 , moyennant un versement { annuel de 30 francs. / unique de 700 francs.

BULLETIN D'ABONNEMENT A LA REVUE

à adresser à la *Société d'édition des Belles Lettres*, 95, boulevard Raspail, Paris (VI^e^)

La Bibliothèque de *(désignation exacte) :* .....

demande à souscrire un abonnement à la Revue des Études latines, à dater du 1^er^ janvier 193 , moyennant un versement annuel de { 45 francs (France et Colonies). / 60 francs (Étranger).

COLLECTION DE BIBLIOGRAPHIE CLASSIQUE

PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ DE BIBLIOGRAPHIE CLASSIQUE
SOUS LA DIRECTION DE J. MAROUZEAU

Publication couronnée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres

Notre documentation relative à l'antiquité classique s'est trouvée désorganisée depuis 1914 par suite de la guerre et des difficultés de l'après-guerre.

Pour remédier à cette situation, qui risquait de compromettre l'avenir des études, la *Société de bibliographie classique*, fondée par M. J. Marouzeau, a entrepris la publication de deux séries bibliographiques, éditées par la Société des Belles Lettres en liaison avec l'*Association Guillaume Budé*, avec le concours de la *Confédération des Sociétés scientifiques françaises*, et selon les directives approuvées par la *Commission de bibliographie de l'Institut international de coopération intellectuelle.*

Fondée sur un dépouillement de près de 600 périodiques en toutes langues, cette Bibliographie signale, rangées alphabétiquement par noms d'auteurs sous chaque rubrique, toutes les publications relatives à l'antiquité gréco-latine (littérature, philologie et linguistique, histoire et transmission des textes, archéologie, épigraphie, numismatique, histoire politique, institutions, religions et mythologie, philosophie, droit, sciences, histoire et méthode des études classiques) pour toute la période qui va de la préhistoire à la fin des époques byzantine et gallo-romaine.

L'avantage essentiel de cette Bibliographie est de fournir, pour les ouvrages autonomes, l'indication des comptes-rendus dont ils ont été l'objet, et, pour les articles de Revues, de brèves analyses conçues de façon à dispenser, le cas échéant, de recourir aux originaux.

La Collection comprend les deux séries suivantes :

I : DIX ANNÉES DE BIBLIOGRAPHIE CLASSIQUE

BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE ET ANALYTIQUE DE L'ANTIQUITÉ GRÉCO-LATINE
POUR LA PÉRIODE 1914-1924

Ire partie : AUTEURS ET TEXTES, 461 pages in-8°, 75 francs.
IIe partie : MATIÈRES ET DISCIPLINES, 824 pages in-8°, 150 francs.

II : L'ANNÉE PHILOLOGIQUE

BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE ET ANALYTIQUE DE L'ANTIQUITÉ GRÉCO-LATINE
POUR LES ANNÉES 1924 ET SUIVANTES

Tome I : BIBLIOGRAPHIE DES ANNÉES 1924-1926, 351 pages, 65 francs.
Tomes II à V : BIBLIOGRAPHIE DES ANNÉES 1927 à 1930, chaque volume d'environ 350 pages, 65 francs.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

à adresser à la
Société d'édition « Les Belles Lettres », 95, boulevard Raspail, Paris (VIe)

Je soussigné : .....

La Bibliothèque de : .....

désire recevoir les volumes suivants de la Collection de bibliographie classique :

1° : Dix Années de bibliographie classique, 1914-1924. 2 volumes.

2° : L'Année philologique, tome

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR. —

UNIVERSITÉ PARIS III SORBONNE ETUDES LATINES

REVUE

DES

ÉTUDES LATINES

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES LATINES

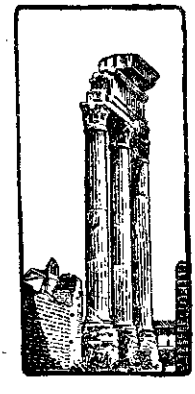
SOUS LA DIRECTION DE

J. MAROUZEAU

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS
DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

10e ANNÉE

Fascicule II — Deuxième semestre 1932



PARIS

SOCIÉTÉ D'ÉDITION « LES BELLES LETTRES »

95, BOULEVARD RASPAIL (VIe)

1932

UNIVERSITÉ DE PARIS